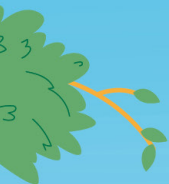


Vous rénovez ou construisez votre maison ?

Quels haies et arbres aux abords de votre habitation ?



Des idées et conseils pour de belles
haies, résistantes et accueillantes
pour la biodiversité.

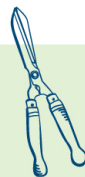


ATLAS
de la
Biodiversité
COMMUNALE



Francheville
attractive par nature

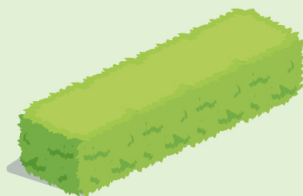
Ayez les bons réflexes !



À ÉVITER

la haie plantée d'une seule essence (thuya, laurier, cyprès...)

- 🍃 sensible à certaines maladies / parasites
- 🍃 entretien exigeant
- 🍃 production importante de déchets de taille non valorisables en compost
- 🍃 paysage banal et peu favorable à la biodiversité



À FAVORISER

la haie composée d'espèces locales diversifiées

- 🍃 ambiance paysagère pleine de personnalité, couleurs changeantes
- 🍃 protection contre le vent, fixation des polluants
- 🍃 entretien limité
- 🍃 accueil des oiseaux (se nourrissant de parasites) et des insectes pollinisateurs



LES RÈGLES SUR LES DISTANCES DE PLANTATION

(art. 666 à 673 du Code civil)

Aucune plantation ne doit être réalisée à moins de 50 cm de la limite de propriété, exceptions faites de plantations communes partagées entre deux riverains (haies mitoyennes).

Les arbres et arbustes doivent être plantés à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les haies inférieures à 2 m de hauteur, à au moins 2 m si la haie dépasse 2 m de hauteur.

Un voisin gêné par la ramure d'un arbre surplombant sa propriété est en droit de contraindre son propriétaire à élaguer au minimum à l'aplomb de la limite séparative, au frais de ce dernier.

Choisissez vos plantes

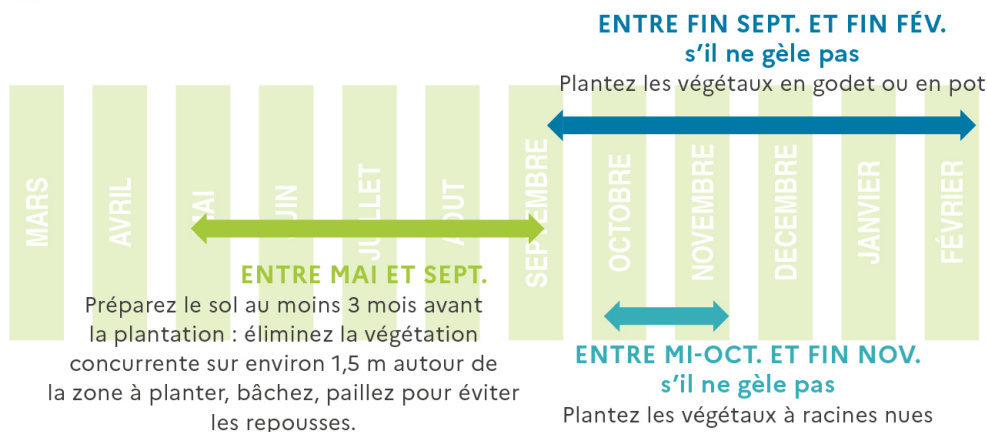


- Privilégiez des espèces locales¹ : elles sont plus adaptées et plus résistantes aux maladies et au climat de la région.
- Variez les essences : sur 10 plants, pas plus de 3 pieds de la même espèce.
- Plantez des végétaux jeunes (moins de 3 ans) : ils s'adaptent plus vite.
- Pas d'espèces envahissantes (buddleia, érable negundo...) !
- Attention aux allergies : certains pollens peuvent provoquer des allergies graves chez les personnes sensibles. Plus d'infos sur les espèces allergisantes : www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens

Voir en fin de document une **liste d'arbustes et arbres locaux**, non envahissants et favorables aux pollinisateurs.



Plantez au bon moment



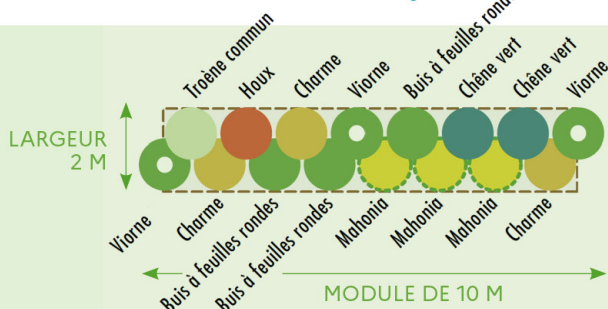
Prenez conseil auprès de votre pépiniériste pour bien respecter chaque étape de la plantation selon que vos végétaux sont en godet ou à racines nues.

¹ La marque « Végétal Local », portée par l'Office français de la biodiversité, est un repère fiable pour s'assurer du caractère local de plantes achetées : <https://vegetal-local.fr/>

Exemples de haies (non exhaustifs)

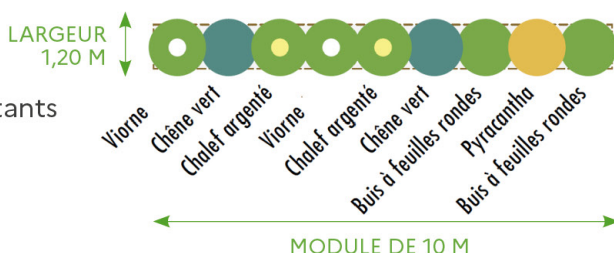
HAIE BRISE-VUE SEMI-PERSISTANTE

- Haie épaisse composée de végétaux persistants et marcescents².
- Hauteur 2 m.



HAIE BRISE-VUE PERSISTANTE ÉTROITE

- Haie de végétaux persistants et résistants.
- Exposition ensoleillée.
- Hauteur 2 m.

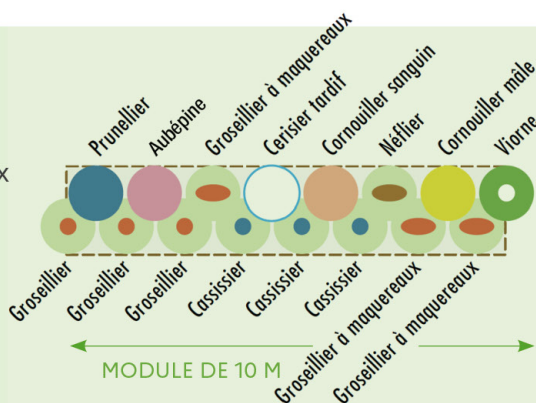


ATTENTION : le *Pyracantha* est épineux ! Choisissez une autre essence si cela pose un problème.

HAIE FRUITIÈRE BUISSONNANTE

- Haie permettant de récolter des petits fruits tout en favorisant la présence d'oiseaux et insectes qui garantiront la bonne santé de votre haie.

À SAVOIR : plus les oiseaux auront de nourriture (fruits sauvages, insectes...), moins ils se rabattront sur votre récolte.



HAIE TRESSÉE

- Haie décorative et persistante à fixer sur une structure verticale (treille).
- Hauteur 2 m.
- Largeur 0,80 m.

Alternance de chèvrefeuille, lierre, houblon, rosier grimpant...



² Les feuilles mortes restent accrochées tout l'hiver sur l'arbre

Pour aller plus loin en faveur de la biodiversité dans votre jardin...



DÉCLOISONNEZ !

Afin de ne pas empêcher le déplacement d'espèces (petits mammifères, amphibiens, insectes) et ainsi ne pas augmenter le risque de mortalité, voici quelques solutions :

- 🍃 plantez des haies à la place des clôtures ;
- 🍃 créez des passages à faune dans les murs et murets : une ouverture d'environ 20x20 cm au niveau du sol suffit ;
- 🍃 installez des clôtures surélevées de 10 cm, ou à larges mailles, ou à barreaux suffisamment espacés.



© LPO



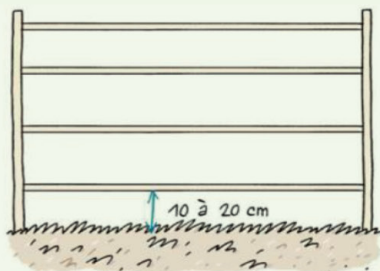
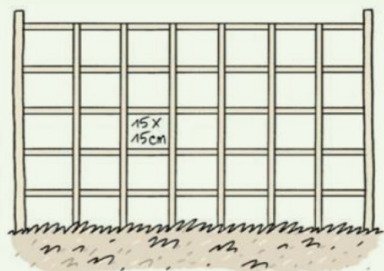
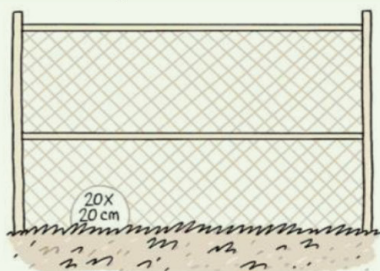
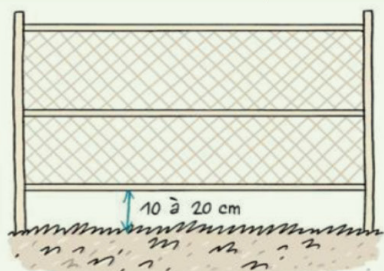
© LPO



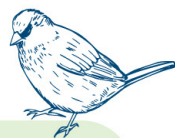
© LPO

Exemples de clôtures facilitant le passage de la petite faune

(source : Bruxelles Environnement)



Offrez un logis aux oiseaux

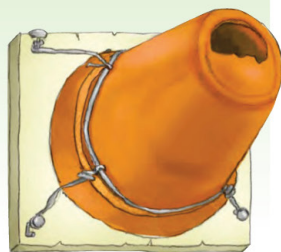


Installez des nichoirs sur votre habitation ou dans le jardin, suffisamment en hauteur et protégés des chats.

Les passereaux chanteurs (mésange, rougegorge, rougequeue, etc.) les apprécieront et animeront le jardin au printemps. Ils aideront aussi à lutter contre les insectes indésirables.

Il existe des tutos sur internet pour fabriquer soi-même simplement des nichoirs adaptés à chaque espèce d'oiseaux. Il est aussi possible d'en acheter auprès de différentes structures.

- Le nichoir à oiseaux nécessite un nettoyage annuel, à l'automne, en retirant les restes de vieux nids, puis en désinfectant à l'eau savonneuse et en laissant sécher avant de le refermer.
- Il est inutile de le peindre, il doit rester discret.



MAIS AUSSI, INSTALLEZ :



- un gîte à chauve-souris : elles aident à lutter contre les moustiques qu'elles dévorent chaque nuit.
- un abri à hérisson : ce petit mammifère protégé est aujourd'hui en déclin en raison de la disparition et de la fragmentation de son habitat. Il adore manger les limaces !

Ces abris sont très simples à construire. Des tutos sont disponibles sur internet.

Arbustes et arbres locaux, non envahissants et favorables aux pollinisateurs

Tous les végétaux de cette liste sont vivaces.



BUISSONS de 0 à 3 m



ARBUSTES de 3 à 10 m



TYPE	NOM FRANÇAIS	NOM LATIN
BUISSONS de 0 à 3 m	Amélanchier	Amelanchier ovalis
	Bruyère cendrée	Erica cinerea
	Buis	Buxus sempervirens
	Coronille des jardins	Hippocrepis emerus
	Épine-vinette	Berberis vulgaris
	Fausse bruyère	Calluna vulgaris
	Fragon	Ruscus aculeatus
	Framboisier	Rubus idaeus
	Genêt à balais	Cytisus scoparius
	Groseillier à maquereau	Ribes uva-crispa
	Groseillier commun	Ribes rubrum
	Saule pourpre	Salix purpurea
	Troène commun	Ligustrum vulgare
ARBUSTES de 3 à 10 m	Aubépine à un style	Crataegus monogyna
	Bois de Sainte-Lucie	Prunus mahaleb
	Bourdaïne	Frangula alnus
	Cerisier à grappes	Prunus padus
	Cerisier de Sainte-Lucie	Prunus mahaleb
	Cormier	Sorbus domestica
	Cornouiller mâle	Cornus mas
	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea
	Cytise faux ébénier	Laburnum anagyroides
	Églantier	Rosa canina
	Érable champêtre	Acer campestre
	Frêne à fleurs	Fraxinus ornus
	Fusain d'Europe	Euonymus europaeus
	Genévrier commun	Juniperus communis
	Houx	Ilex aquifolium
	If commun	Taxus baccata
	Nerprun purgatif	Rhamnus catharticus
	Noisetier	Corylus avellana
	Poirier sauvage	Pyrus communis
	Pommier sauvage	Malus sylvestris
	Prunellier	Prunus spinosa
	Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia
	Sureau noir	Sambucus nigra
	Viorne lantane	Viburnum lantana
	Viorne obier	Viburnum opulus

TYPE	NOM FRANÇAIS	NOM LATIN
ARBRES DE MOYENS JETS 	Alisier blanc	Sorbus aria
	Alisier torminal	Sorbus torminalis
	Amandier	Prunus dulcis
	Aulne glutineux	Alnus glutinosa
	Bouleau pubescent	Betula pubescens
	Charme commun	Carpinus betulus
	Hêtre	Fagus sylvatica
	Merisier	Prunus avium
	Orme lisse	Ulmus laevis
	Peuplier blanc	Populus alba
	Saule marsault	Salix caprea
	Tremble	Populus tremula
ARBRES DE HAUTS JETS 	Bouleau verruqueux	Betula pendula
	Châtaignier	Castanea sativa
	Chêne pédonculé	Quercus robur
	Chêne sessile	Quercus petraea
	Érable plane	Acer platanoides
	Érable sycomore	Acer pseudoplatanus
	Frêne commun	Fraxinus excelsior
	Noyer	Juglans regia
	Orme champêtre	Ulmus minor
	Peuplier noir	Populus nigra
	Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata
	Tilleul d'été	Tilia platyphyllos
 LIANES ET PLANTES GRIMPANTES	Tilleul d'Europe	Tilia x europea
	Clématite des haies	Clematis vitalba
	Chèvrefeuille des haies	Lonicera xylosteum
	Houblon	Humulus lupulus
	Lierre	Hedera helix
	Sceau de Notre Dame	Dioscorea communis

Sources : Département du Rhône & Arthropologia

